

Demandez Tous  
**BOCK MEYERBEER**  
35, Rue Meyerbeer  
ROUBAIX  
Téléphone 421 et 2471

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS } Nord et limitrophes..... 3 mois. 17.00; 6 mois. 32.00; 1 an. 60.00  
France et Belgique..... 18.00; 34.00; 64.00  
Union postale..... 22.00; 40.00; 72.00

REDACTION - ANNONCES } ROUBAIX : 71, Grande-Rue. Tél. 24 et 1906. Inter. 6  
ABONNEMENTS } TOURCOING : 33, rue Carnot. Téléph. 37  
Chèques postaux 81 Lille.

NOTRE LIT RECLAME  
ALFRED REBOUX  
179, rue de Lancy, Roubaix  
Le plus grand choix de literie  
dormant sur son lit.  
Sommiers tous modèles.

## BILLET PARISIEN

### Les débats financiers

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 17 NOVEMBRE (MISUIT).

Le débat financier s'est ouvert au milieu du désarroi général. Deux problèmes se posent en même temps devant la Chambre : le problème technique et le problème politique. Or, les deux problèmes ont été confondus, alors qu'ils auraient pu être facilement résolus, s'ils avaient été soigneusement distingués.

Le problème technique, c'est celui de l'assainissement financier ; on sait les positions prises à cet égard par les groupes de la Chambre. Les orateurs qui ont pris la parole aujourd'hui ont fait cette remarque que l'amortissement devait être et non précéder l'équilibre du budget. A quoi bon amortir, c'est-à-dire boucher une fuite de la Trésorerie, si le déséquilibre du budget en ouvre une autre sur un autre point ?

M. Jacques Duboin notamment, bien qu'il appartienne au groupe radical-socialiste, a fait, dans le sens que nous venons d'indiquer, la critique du projet qui a la grande tort, à ses yeux, de méconnaître l'équilibre budgétaire.

Mais à côté du problème technique, il y a le problème politique, qui est celui de la confiance du Cartel. C'est sur ce problème politique que le premier, que la Chambre va se prononcer, et c'est précisément de là que provient le malaise actuel.

La Commission des Finances, malgré des concessions répétées au parti socialiste, n'était pas encore sûre ce matin de l'attitude des socialistes en séance publique.

Cependant, le groupe S. F. I. O. décidait de ne pas mettre en discussion, le projet spécifiquement socialiste qui comportait, on le sait, le prélèvement pur et simple sur toutes les formes de la richesse. Toutefois, cette décision est combattue par divers parlementaires du parti, qui décident de défendre à la tribune, malgré l'interdiction du groupe, la théorie socialiste en matière financière.

Toute menace contre le Cartel n'est donc pas écartée de ce côté. Les députés du parti socialiste se sentent surveillés par les « militants » qui n'admettent qu'une l'opportuniste dont eux se satisfont. Lors des votes sur les amendements qu'ils proposent de déposer, peuvent donner lieu à des surprises.

### LES CHANGES

	LUNDI	MARDI
LIVRE .....	120.62	121.28
DOLLAR .....	24.57	25.04
BELGIQUE .....	112.90	113.45

### POUR LA FAMILLE ET POUR LES SINISTRÉS DEUX MESURES QUI S'IMPOSENT

Nous avons publié lundi la lettre par laquelle M. Auguste Isaac, président de la Fédération des Familles nombreuses de France, appelle l'attention du Gouvernement sur la nécessité d'établir, en faveur des familles nombreuses, des abattements à la base ou qui concerne la contribution nationale exceptionnelle.

Et cela n'est que trop juste.

Il est encore une catégorie de nos concitoyens pour lesquels nous devons réclamer une mesure de justice.

Ce sont les sinistrés.

Beaucoup d'entre eux ont reçu, en réparation partielle de leurs dommages, des titres divers. La baisse que ces valeurs ont eue a infligé aux sinistrés une perte d'au moins 30 %.

Puisque l'Etat a compté ces titres pour une certaine somme en les remettant aux sinistrés, il serait absolument légitime que ceux-ci puissent les compter pour la même somme à l'Etat en lui payant leurs impôts.

C'est là une disposition que la représentation parlementaire vichienne des régions sinistrées aura à cœur, nous n'en doutons pas, de faire passer dans le projet financier, quel qu'il soit.

### UN PROJET DE LOI ACCORDERAIT DE NOUVEAUX POUVOIRS À M. Mussolini

Rome, 17 novembre. — Les journaux officiels du régime, *Il Popolo di Roma*, *L'Espresso*, publient des indications précises sur le contenu des lois destinées à étendre les pouvoirs du président du Conseil, que le Conseil des ministres vient d'approuver et que le Parlement italien va être appelé à voter.

Le chef du Gouvernement devient entièrement indépendant du Parlement.

Le premier ministre, dit la loi nouvelle, est nommé et révoqué par le roi, et il est responsable uniquement envers le roi, de tous ses actes.

Le premier ministre sera protégé par une loi spéciale contre tout attentat par actes ou par paroles. Ceux qui auront attenté à la vie ou à l'intégrité du premier ministre, seront punis des travaux forcés à perpétuité, la peine de prison allant jusqu'à 30 mois, s'ajoutant à tous ceux qui, par la parole ou par des actes, auront offensé le premier ministre.

Une loi sur les émigrés est également en préparation, basée sur une note officielle, sur un décret du 13 juin 1912 et dont il émane l'article 4 qui sera désormais ainsi libellé : « Lorsqu'un citoyen commet à l'étranger des faits desquels pourraient découler des troubles dans l'ordre public du royaume ou bien la diminution du renom et du prestige de l'Italie, même si ces faits ne constituent pas un crime, le citoyen perd sa nationalité. »

Le droit de citoyen se perd par décret royal sur proposition du Ministère de l'Intérieur, d'accord avec le ministre des Affaires étrangères après avis d'une commission spéciale. Dans les cas graves, la confiscation des biens peut suivre la perte des droits civiques.

### MORT D'UNE CENTENAIRE

Charolles, 17 novembre. — Hier ont eu lieu, à Serres-Brégnolle, les obsèques d'une femme âgée de plus de 103 ans. Mme Vve Chamoin, née Françoise Durieux, née le 22 août 1822.

La semaine dernière, elle venait encore à ses occupations avec l'aide d'une canne. Jusqu'à sa mort, elle possédait une lucidité complète d'esprit.

## LES EVENEMENTS DE SYRIE

### Un soulèvement général est à craindre

Selon le correspondant de l'Agence Reuter à Damas, la situation en Syrie serait plus en plus grave. A des symptômes non équivoques, on peut craindre un soulèvement général du pays.

**Le général Gamelin réclame 50.000 hommes de renfort**

Le correspondant à Damas du *New-York Herald* télégraphie que le général Gamelin a informé le Gouvernement français qu'il avait besoin de 50.000 hommes ; avec ces renforts, il serait possible de rétablir aisément une situation normale.

**M. Briand reçoit le général Sarrail**

Paris, 17 novembre. — Le général Sarrail a été reçu cet après-midi par M. Briand.

**Il n'est pas question de nommer le général maréchal**

Paris, 17 novembre. — Le *Matin* dit que l'information prise à très bonne source, il est en mesure de démentir le bruit qui a circulé dans les couloirs de la Chambre, selon lequel le général Sarrail serait nommé maréchal.

## LA CONQUÊTE DE L'AIR

**Un avion tombe de 800 mètres de hauteur**  
Le sergent pilote se fracture le crâne

Lyon, 17 novembre. — Le sergent Devaux, 27 ans, originaire de Feurs (Loire), du groupe de chasse du 35<sup>e</sup> Aviation,



L'AVIATEUR BOSSOUTROT qui vient de battre un nouveau record en s'élevant à 3.500 mètres avec 6.000 kg. de charge

## LES ASPHYXIES PAR LE GAZ

**A Paris, un médecin qui visitait une malade, trouve chez elle trois cadavres et une femme qui râle**

Paris, 17 novembre. — Hier matin, un médecin qui avait été appelé pour donner ses soins à une dame Pinault, avenue de St-Ouen, à Paris, revenant pour visiter sa malade, lorsqu'il trouva dans l'appartement Mme Escalard, employée de commerce, fille de Madame Pinault, inanimée.

Il découvrit peu après le cadavre de Mme Escalard, du beau-frère et de la sœur de Mme Escalard.

Mme Escalard qui était à été transportée dans un état désespéré à l'hôpital Richet.

Une enquête ouverte pour découvrir les causes des décès a établi la mort par asphyxie par le gaz.

**Deux morts**

Paris, 17 novembre. — Inquiète de ne pas voir sa fille, Jeanne Martens, 19 ans, couturière, partir pour son travail, vers 7 heures, Mme Quillères, 79, rue du Gaz, frappa à la porte de sa chambre. N'obtenant pas de réponse, elle entra et trouva sur le lit, étendus côte à côte et asphyxiés, la jeune fille et son cousin, Henri Chopin, 23 ans.

**A Aubervilliers : Un mari mort, sa femme mourante**

Paris, 17 novembre. — M. Bonjean, âgé de 24 ans, demeurant 87, passage des Roses, à Aubervilliers, a été trouvé mort à son domicile. Sa femme, Lucienne Bonjean, âgée de 29 ans, a été transportée à l'hôpital Andral dans un état désespéré.

Cette double asphyxie est due aux émissions d'acide carbonique provenant d'un appareil de chauffage à tirage défectueux.

## LA VISITE DU CARDINAL CHAROST AU BEY DE TUNIS

Tunis, 17 novembre. — Le cardinal Charost, au cours d'une visite, a remercié le bey de son bienveillant accueil, auquel il s'est déclaré particulièrement sensible. Au cours de la conversation, il a dit également au bey, sa gratitude de ce que le souverain s'était fait représenter à la messe pontificale et qu'il avait délégué le général Hadjoui pour le saluer à son arrivée à Tunis.

Le cardinal et les prélats ont pris congé du souverain et sont rentrés à Tunis pour assister à un salut solennel.

## Les Projets financiers à la Chambre

LE PARTI SOCIALISTE RENONCE A SOUTENIR LE CONTRE-PROJET DE M. LEON BLUM

### LA DISCUSSION EST OUVERTE sur la contribution nationale exceptionnelle

**AVANT LA SÉANCE**

**Le parti socialiste abandonne le contre-projet de M. Léon Blum**

Paris, 17 novembre. — En prévision du débat qui s'ouvrira cet après-midi devant la Chambre, sur le projet d'assainissement financier, le groupe radical-socialiste et le groupe socialiste se sont réunis séparément, ce matin, pour délibérer sur les conditions dans lesquelles va se présenter la discussion.

**CHEZ LES RADICAUX**

La principale préoccupation qui s'est manifestée au groupe radical-socialiste a été de savoir si les socialistes allaient donner suite à l'intention qu'ils avaient manifestée la veille de maintenir et de soutenir à la tribune leur contre-projet.

M. Franklin Bouillon s'est élevé avec beaucoup de vigueur contre les prétentions socialistes qu'il a présentées comme un manquement aux engagements pris par eux dans une récente réunion des délégués du Cartel et que leurs délégués à la Commission des Finances ont le reste avalisés eux-mêmes en adoptant les principes et dispositions et l'ensemble du projet financier.

Ces vues n'ont cependant pas été entièrement partagées par la majorité du groupe et l'intervention de M. Franklin-Bouillon a suscité plusieurs contradicteurs. Parmi ceux-ci, différents membres du groupe ont émis le vœu que l'unité du Cartel fût maintenue.

**M. Malvy voulait démissionner**

D'après les indications fournies à l'issue de la réunion, par divers assistants, M. Malvy serait même allé jusqu'à envisager l'éventualité de résigner ses fonctions de président de la Commission des Finances si aucune entente ne devait intervenir.

Finalement, après une longue discussion, MM. Malvy et Cazalis ont été chargés de faire auprès du groupe S.F.I.O. une démarche amicale pour demander le retrait du contre-projet de M. Léon Blum.

**CHEZ LES SOCIALISTES**

Pendant ce temps, le groupe socialiste, délibérant de son côté. Une majorité semblait s'affirmer pour faire venir en discussion le contre-projet, afin de permettre aux orateurs du parti d'exposer à la tribune la doctrine socialiste en matière financière. Mais le groupe devait-il aller jusqu'à demander à la Chambre de se prononcer par un vote.

**Une démarche des délégués radicaux**

La question est longuement discutée et aucune décision n'étant intervenue lorsque MM. Malvy et Cazalis se présentèrent devant le groupe au nom des radicaux-socialistes. Ils exposèrent l'objet de leur démarche en insistant sur les conséquences politiques qu'entraînerait dans les circonstances présentes une infraction à la discipline cartelliste. Ils demandèrent que le groupe socialiste s'abstint tout au moins de réclamer à la Chambre un vote sur son contre-projet et qu'il s'en tint à son texte de la Commission.

**Le contre-projet abandonné**

Après leur départ, le groupe est saisi de deux motions : l'une, de MM. Compère-Morel et Lebas qui proposait au groupe de défendre en séance le contre-projet de M. Léon Blum ; l'autre, de MM. Pressemann et Mistral qui, au contraire, demandait au groupe de ne pas faire venir en discussion le contre-projet de M. Léon Blum, en admettant toutefois qu'il pût y être fait allusion au cours du débat par les orateurs socialistes qui prendraient la parole.

C'est cette motion qui a été adoptée, par 30 voix contre 12.

## LA SÉANCE

Paris, 17 novembre. — Les tribunes publiques sont archicomplètes quand la séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. Herriot, devant 300 députés environ.

**La contribution nationale exceptionnelle**

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi instituant une contribution nationale exceptionnelle pour l'amortissement de la Dette publique.

Le président annonce que M. Desein a déposé une demande d'ajournement, mais celle-ci ne pourra être discutée et mise au vote qu'au passage à la discussion des articles, après la discussion générale. M. Desein s'incline, mais M. Marcel Magnin demande l'ajournement, à mercredi, parce que, dit-il, la Chambre n'a pu prendre connaissance du rapport de M. Lamoureux.

M. Malvy, président de la Commission des Finances, fait remarquer que le rapport a paru à l'« Officiel » ce jour et il insiste pour que le débat commence ce soir. M. Marcel Héraud retire sa demande d'ajournement.

**LES INTERPELLATIONS**

**M. Jacques Duboin demande au Gouvernement de stabiliser le franc**

M. Jacques Duboin, député radical de la Haute-Savoie, le premier orateur inscrit dans la discussion générale, déclare qu'il s'agit de savoir comment sera réparti le sacrifice à demander au pays. Tout le monde est d'accord pour considérer l'inflation comme une catastrophe. (Applaudissements.)

M. Jacques Duboin pense que la première mesure à prendre c'est la stabilité monétaire, les expériences faites en Allemagne, en Pologne, dans beaucoup d'autres pays, ont prouvé qu'aucun assainissement n'est sérieusement réalisé tant que la monnaie n'est pas stabilisée. (Applaudissements.)

M. Jacques Duboin déclare qu'il s'agit de savoir comment se présente la situation, dit M. Duboin. Comment peut-il en avoir la certitude tant qu'il n'est pas sûr d'avoir stabilisé le franc.

M. Jacques Duboin montre la difficulté d'établir l'équilibre budgétaire tant que la monnaie n'est pas stabilisée.

Aucune règle ne peut être adoptée pour établir un budget avec un franc en baisse.

M. Duboin conclut en adressant le président du Conseil de réaliser le plus tôt possible la stabilité monétaire, prélude de tout assainissement financier. (Applaudissements sur tous les bancs.)

**M. Hector Molinié**

M. Hector Molinié (Seine) (gauche radicale),

## LES ACCORDS DE LOCARNO

M. VON HINDENBURG envisagerait sa démission après la signature

Il y a un homme, en Allemagne, dont la position devient excessivement difficile du fait de la position prise par le parti nationaliste : c'est le président Hindenburg. Lui aussi avait pu espérer que les partisans de la ratification expose successivement les trois thèmes qui se sont affrontés : projet socialiste (prédominant sur le capital), projet Caillaux (taxe progressive sur les revenus), projet du Gouvernement (entre les deux précédents).

M. Molinié dit qu'il votera le passage aux articles du projet du Gouvernement puis, il fait la critique détaillée des propositions du Gouvernement. Examinant taxation exagérée des valeurs mobilières, alors que les Bons de la Défense, du Trésor et les billets de banque sont épargnés.

**M. Duteuil**

M. Duteuil (républicain de gauche) constate que le projet actuel n'est, ni un projet d'impôt sur le capital, ni un projet d'impôt sur les revenus. Ou plutôt, il participe de l'un et de l'autre, et comme tel, présente les inconvénients de l'un et de l'autre.

M. Duteuil critique ensuite les mesures proposées à l'encontre des sociétés privées. Ces mesures, dit-il, sont susceptibles d'avoir des répercussions très graves sur le prix de la vie et sur l'économie nationale.

Enfin, il demande à ses collègues de prendre garde à l'effet que peuvent avoir ces répercussions sur l'esprit de la nation. Il craint fort que les mêmes causes, qui ont amené en 1924 la chute des partis, ne se reproduisent.

M. Duteuil s'élève contre le projet de loi, pour la Caisse d'amortissement, qu'une durée de 14 ans.

**M. Lamoureux.** — Nous n'avons fixé aucune durée d'existence pour cette caisse. Dans une quinzième séance, l'amortissement devra donc se poursuivre. (Applaudissements.)

M. Duteuil émit à la nécessité de rétablir l'équilibre avant la signature et en prenant certaines précautions.

La séance est suspendue à 17 h. 30.

## LA CRISE MINISTERIELLE EN POLOGNE

**Le comte Skrzynsky est chargé de former le nouveau Cabinet**

Varsovie, 17 novembre. — Le président de la République a chargé le comte Skrzynski de former le nouveau cabinet.

Le comte Skrzynski a déclaré aux journalistes qu'il n'avait aucune réserve sur le succès de sa tâche.

Ensuite, M. Nogaro, député radical-socialiste des Hautes-Pyrénées, trouve que le paiement de l'impôt en titres de rente, ainsi que le projet le prévoit, est une opération illusoire, puisque le contribuable ayant allégué les titres de rente dont il est porteur, allie en même temps les intérêts afférents à ces titres de rente et, par là même, diminue le chiffre de l'impôt qu'il paie dans les années suivantes.

M. Nogaro. — D'autre part, il est regrettable que le projet d'assainissement financier précède l'équilibre budgétaire ; c'est le contraire qui serait logique. (Applaudissements à droite et au centre.)

**M. Georges Bonnet.** — Le budget de 1926 sera en équilibre et même en superéquilibre. (Exclamations sur divers bancs.) Le Gouvernement a apporté à la Commission un ensemble de taxes pour 300 millions environ, de façon à couvrir toutes les dépenses même les dépenses de Trésorerie qui l'an passé étaient hors budget. (Applaudissements sur divers bancs à gauche.)

M. Nogaro étudie les moyens de stabiliser le franc au taux de 1 franc contre 4 francs-vaillant. Le franc paraît être un des derniers paquets qui aient compris la nécessité de revenir à la stabilité monétaire. De nombreux pays ont stabilisé leur monnaie par des méthodes bancales ou autres méthodes, telles que le prélevement sur le capital, on est arrivé à des résultats opposés.

M. Nogaro parlant en son nom personnel dit : C'est avec la plus expresse réserve que j'accueille même les textes introduits par le Gouvernement dans le projet. Qu'il me soit permis de dire que je regrette la solution imposée au nom d'une discipline politique qui s'impose de dogmes politiques, mais qui ne répond pas, à mon sens, à l'intérêt public et à l'esprit de liberté. (Applaudissements à droite et au centre.)

M. Nogaro. — Sous ces réserves, je suis prêt à suivre avec tout mon cœur la discussion d'un projet qui s'inspire de sentiments démocratiques. (Applaudissements sur divers bancs.)

La suite de la discussion est renvoyée à mercredi à midi. Séance levée à 20 h. Séance mercredi à 2 h. 30.

## LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Berlin, 17 novembre. — M. et Mme Krupp ont subi un accident d'automobile près d'Essen. Mme Krupp a été grièvement blessée.

## LA SITUATION FINANCIERE

**Retour vers le passé**

Devant l'éprouvité de notre dette, l'œuvre rétrograde qu'au moment voulu, c'est-à-dire dans la gloire l'enthousiasme de la victoire, nous n'ayons pas crié : Quittons à nos alliés. Nous avons des dettes, mais je voudrais bien savoir qui les a faites. La guerre, madame ! Bien sûr ; mais le jour de la victoire, ne pouvait-on pas dire à nos bons petits copains : « Et maintenant un coup d'éponge, héin... ? » Seulement on a compté sur les Allemands qui ne voulaient pas ou ne pouvaient pas payer non plus, et maintenant c'est vous et moi...

Pourquoi ! Il n'est jamais trop tard pour bien faire. L'Italie a bien obtenu une forte réduction de sa dette. La France ne le mérite-t-elle pas autant ?

**L'impôt sur le capital existe déjà**

Quand on parle d'impôt sur le capital, on oublie un peu qu'il est déjà payé sous la forme des droits de succession. Pertinax, dans l'*Écho de Paris* cite ce passage d'un rapport de M. Mallou, secrétaire du Trésor (ministère des Finances) des États-Unis, où l'honorable d'État américain donne son opinion sur les droits de succession :

Ce sont, dit M. Mallou, des impôts sur le capital. Si le gouvernement s'approprie 50 % d'une succession et si, dans le laps d'une génération, un homme ne parvient pas à doubler le bien dont il hérite, il y a évanouissement certain du capital existant dans le pays.

**Le rôle de l'opposition**

*L'Éclair* (Interim) montre que l'opposition a un grand rôle à jouer :

Déjà des banques hypothécaires se fondent, qui vont raffer l'épargne publique. Ploutocratie et démagogie narbent la main dans la main et, ajoutent-on si l'on avait le cœur de le dire, dans la poche des citoyens. Il n'est donc tenu pour seul valable le dilemme de Camille Aymard : Bolchevisme ou Fascisme ? Ou pouvons-nous encore espérer que l'opposition, courageuse et disciplinée, sera assez forte pour restreindre le régime sur la pente où il roule et qui le précipite aux pires abîmes ?

**« Pour la réaction »**

Dans l'*Humanité* communiste, M. Marcel Cachin juge les projets financiers du Cartel : Ils proposent une inflation sans limite qui accélérera la chute du franc. Ils proposent des impôts qui feront rebondir tous les prix. Tout a fait comme du temps de Polignac, sauf qu'à cette heure les aggravations sont encore plus lourdes et plus insupportables. Jamais les gens de gauche n'ont pareillement travaillé pour la réaction.

C'est ce qui paraît penser aussi M. Romier, du *Figaro*. Mais si le projet financier nous conduisait à la dictature, se serait par une voie qui n'est pas celle qu'imagine beaucoup de gens :

Le germe de la dictature n'est aujourd'hui ni dans le Gouvernement, certes, ni dans le rue. Il est dans le Parlement même.

Le Parlement a des tendances à l'extrême réaction. Elle se résume logiquement comme suit : au cas où le Cartel rétrograderait à appliquer un projet financier qui soulèverait contre lui la masse de la nation, il se pourrait plus échapper aux conséquences de ce mécontentement et à la réaction qu'elle engendrerait qu'en assurant lui-même la prolongation de son pouvoir par des mesures dictatoriales. Or les mesures dictatoriales font toujours naître un dictateur.

**La Société des Nations et le conflit gréco-bulgar**

M. Maurice Prax fait bonjour à la Société des Nations de l'issue pacifique du conflit entre la Grèce et la Bulgarie. Il écrit dans le *Parisien* :

Il a fallu y avoir la guerre... Ne l'oublions pas ! Il n'y a pas eu la guerre... Ne l'oublions pas !... Il faut croire à la Société des Nations... D'ailleurs, elle a sauvé des milliers de soldats grecs et bulgares... Déjà, d'ailleurs, elle a sauvé des foyers.

Autre son de cloche. Dans l'*Ensemble*, M. Ch. Le Gendre publie une dépêche émanant de Constantinople et envoyée à Athènes au moment où les cercles étaient le plus chauffés. Cette dépêche, qui a facilité les efforts de la S. D. N., disait :

Le Turcien donne entièrement raison aux Bulgares et se déclare en faveur des traités turco-bulgares, récemment signés, et plus qu'un pacte d'amitié et que si la Bulgarie s'adressait à la Turquie, on ferait le nécessaire pour lui procurer de reprendre une place prépondérante dans les Balkans.

**I. Comité militaire interallié**

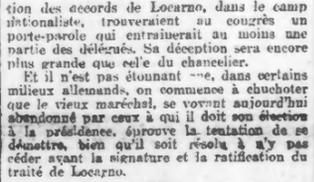
En Allemagne et même en Angleterre, on parle à mots couverts de la suppression du Comité militaire interallié de Versailles. M. René Lara montre dans le *Genève* que le Comité qui commettrait les Alliés en consentant à cette suppression :

Le maintien du Comité de Versailles, que préside le maréchal Foch avec autant de compétence technique, que d'expérience politique et de prestige militaire, est le seul moyen de maintenir la paix et de garantir les intérêts des États-membres alliés.

On ne peut mieux dire.



LE PRÉSIDENT HINDENBURG



M. SKRZYNSKY

## AU PAYS DES SOVIETS

**L'ancien directeur du port de Leningrad condamné à mort**

On mande de Moscou au « Daily Express » que M. Kimborg, l'ancien directeur du port de Leningrad, et un de ses associés ont été condamnés à mort par la cour suprême de la ville, qui les a reconnus coupables de malversations.

## Plus de fard, plus de jazz ni de romans frivoles à Ooltewah

Ooltewah (Tennessee), 17 novembre. — On ne trouverait plus un bâton de rouge, plus une boîte de poudre, plus de jazz, plus de « magazines » aux romans frivoles et passionnés, plus rien de tout cela dans la ville d'Ooltewah.

Un autodafé a consumé tous ces objets maudits et les fondamentalistes puritains, qui ont déjà remporté la victoire sur le darwinisme, comptent maintenant un nouvel exploit et un nouveau succès. Réunis en légion, ils ont ravali les maisons palissées d'Ooltewah. Ils ont pénétré jusque dans les chambres des jeunes filles, et y ont ramassé ce qu'ils considéraient comme un danger moral. Et maintenant, les femmes de la ville se promènent dans les rues avec les joues pâles.

## NOTRE COMMERCE EXTÉRIEUR

La direction générale des douanes communales le tableau comparatif de notre commerce extérieur pour les dix premiers mois de l'année, par rapport aux dix premiers mois de l'année précédente et à ceux de 1913. Dernière année normale d'avant-guerre.

**IMPORTATIONS**

Le total de nos importations (objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie, objets fabriqués) pour les dix premiers mois de 1925, s'élève à la somme de 33 milliards 860.062.000 francs, pour 33.490.514 tonnes, présentant ainsi une augmentation de 1 milliard 399.610.000 francs et une diminution de 7.650.861 tonnes par rapport à 1924 et des augmentations de 37 milliards 128.350.000 francs et 3.034.060 tonnes par rapport à 1913.

**EXPORTATIONS**

Le total de nos exportations (objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie, objets fabriqués et objets bruts) atteint pour 1925 le chiffre de 36 milliards 581.098.000 francs, et un tonnage de 24.041.281 tonnes, présentant ainsi une augmentation de 2 milliards 777.000 francs et 1.182.985 tonnes par rapport à 1924, et de 30 milliards 852.740.000 francs, et 7.135.572 tonnes par rapport à 1913.